

Aux membres du comité du SYVICOL

Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu

lundi le 21 février 2022 à 12h00
dans la salle de réunion de l'Hôtel de Ville de Luxembourg.

Ordre du jour :

1. Plan pluriannuel de financement 2023-2025
2. Projet de loi n°7880 sur l'organisation de l'Armée luxembourgeoise et modifiant : 1° la loi modifiée communale du 13 décembre 1988 (...)
3. Réforme de l'enseignement musical
4. Amendements parlementaires au projet de loi n°7514 (réforme de la tutelle administrative)
5. Proposition de loi portant modification de l'article 125 de la loi du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile et création d'un corps grand-ducal d'incendie et de secours
6. Nomination de délégués suppléants auprès des juridictions de sécurité sociale
7. Rapport sur les activités du bureau
8. Divers

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 4 février 2022
Pour le bureau du SYVICOL,



Le secrétaire,
Gérard Koob



Le président,
Emile Eicher